

Cote du document: EB 2017/121/INF.6
Date: 23 août 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Note d'information: dix années d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones (2007-2017)

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Adolfo Brizzi
Directeur
Division des politiques et du conseil technique
téléphone: +39 06 5459 2450
courriel: a.brizzi@ifad.org

Antonella Cordone
Spécialiste technique principale,
Questions autochtones et tribales
téléphone: +39 06 5459 2065
courriel: a.cordone@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef de l'Unité des organes
directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration - Cent vingt et unième session
Rome, 13-14 septembre 2017

Pour: Information

Note d'information: dix années d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones (2007-2017)

I. Introduction: le FIDA, pionnier mondial d'une concertation soutenue avec les peuples autochtones¹

1. On célèbre cette année le dixième anniversaire de l'adoption de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), approuvée le 13 septembre 2007 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Le présent document retrace l'évolution de l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones au cours des dix dernières années. Durant cette période, le FIDA a été reconnu comme pionnier mondial pour l'établissement de solides partenariats avec les institutions des peuples autochtones, depuis les communautés de base jusqu'au niveau international, et pour l'établissement d'instruments institutionnels qui améliorent l'efficacité du FIDA en matière de développement aux côtés des peuples autochtones.

"Le FIDA a facilité l'établissement de relations entre les peuples autochtones et son principal organe directeur et sa haute direction par le biais de la création du Forum des peuples autochtones, qui se réunit tous les deux ans, immédiatement avant la session du Conseil des gouverneurs. Il a adopté une Politique d'engagement aux côtés des peuples autochtones et mis en place le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones. Je souhaite assurément que davantage d'institutions, fonds et programmes des Nations Unies adoptent cette pratique, afin que des concertations plus constructives et des actions menées en collaboration entre les peuples autochtones et les organismes, agences, programmes et fonds des Nations Unies puissent s'instaurer pour la mise en œuvre effective de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones." – Victoria Tauli-Corpuz, Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Manifestation de haut niveau des Nations Unies pour le dixième anniversaire de l'UNDRIP.

II. Instruments et processus du FIDA pour l'engagement aux côtés des peuples autochtones

2. Au cours des dix dernières années, le FIDA a créé un certain nombre d'instruments et de processus pour son engagement aux côtés des peuples autochtones et de leurs organisations. Ils sont décrits dans les paragraphes suivants.
 - A. Le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones
3. C'est en 2007 que le FIDA a mis en place le Mécanisme d'assistance pour les peuples autochtones (IPAF). Son objectif est de favoriser le développement autonome des peuples autochtones et d'établir, avec leurs organisations, des partenariats directs qui leur permettent, ainsi qu'à leurs communautés, de concevoir, approuver et exécuter leurs propres projets de développement au niveau des communautés de base.
4. Répondant aux quatre appels lancés par l'IPAF (2007, 2008, 2011 et 2015), les communautés autochtones et leurs organisations de 90 pays ont soumis plus de

¹ La publication *Les Nations Unies et les peuples autochtones dans les pays en développement – un partenariat en évolution (2014)* préparée par la Fondation Tebtebba et le Pacte asiatique des peuples autochtones reconnaît en le FIDA un pionnier mondial en matière d'établissement de mécanismes pour une concertation durable avec les communautés autochtones.

3 000 propositions. À ce jour, 127 projets ont été financés grâce à de petits dons pouvant atteindre 50 000 USD dans plus de 45 pays².

5. Les défis et les solutions présentés par les peuples autochtones dans les propositions formulées en vue d'obtenir un don ont apporté au FIDA une vaste moisson d'informations. Les savoirs générés par l'IPAF enrichissent les projets financés par le FIDA, et les innovations proposées dans ces petits projets présentent une occasion unique de reproduire certaines solutions à plus grande échelle, en collaboration avec les peuples autochtones, par le biais des prêts du FIDA.
6. La méthode caractéristique de l'IPAF, qui consiste à placer les populations autochtones aux commandes, a également été reconnue, en 2014, dans le Document final de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones (WCIP), qui encourage les États membres, le secteur privé et d'autres institutions à contribuer à l'IPAF³.

B. La politique d'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones⁴

7. Le FIDA a adopté en 2009 sa Politique d'engagement aux côtés des peuples autochtones. Cette politique, qui énonce neuf principes d'engagement et précise les instruments, procédures et ressources que déploiera le FIDA pour les mettre en œuvre, est alignée sur l'UNDRIP et vise à renforcer l'efficacité de l'action du FIDA aux côtés des communautés autochtones dans les zones rurales. La politique du FIDA adopte une approche dynamique de l'appui aux peuples autochtones et applique intégralement le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

C. Le Forum des peuples autochtones au FIDA⁵

8. La création, en 2011, du Forum des peuples autochtones au FIDA répondait à un objectif, celui de traduire en actions les engagements inscrits dans les politiques. Le forum est un processus unique, au sein du système des Nations Unies, pour élargir la concertation avec les représentants des peuples autochtones. Il offre aux peuples autochtones, au FIDA et à ses États membres, des possibilités de renforcement de leur collaboration en vue de la transformation du monde rural.
9. Depuis le premier atelier organisé pour l'établissement du forum, environ 150 représentants d'organisations de peuples autochtones ont participé aux réunions mondiales qui se sont tenues au siège du FIDA, à Rome (en 2013, 2015 et 2017, parallèlement aux sessions du Conseil des gouverneurs). Plus de 300 personnes ont participé aux consultations régionales tenues pour préparer les réunions mondiales. Les sessions mondiales du forum ont aussi offert l'occasion d'organiser des tables rondes de peuples autochtones au cours des sessions du Conseil des gouverneurs.
10. Les recommandations formulées par le forum se traduisent en plans d'action régionaux, exécutés par les divisions régionales du FIDA. Les réseaux créés ont favorisé la participation directe d'experts autochtones et de spécialistes des questions concernant les peuples autochtones, avec pour résultat des approches spécialement adaptées prenant en compte les priorités, les défis et les possibilités des populations autochtones dans les programmes et projets appuyés par le FIDA.

² Page web de l'IPAF: www.ifad.org/en/topic/ipaf/tags/indigenous_peoples/2093919.

³ www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/69/2.

⁴ www.ifad.org/documents/10180/14e50d95-2c58-423e-8ac6-3023359173b6.

⁵ www.ifad.org/topic/ip_forum/tags/indigenous_peoples/6520350.

D. Cadre stratégique du FIDA 2016-2025

11. Le Cadre stratégique 2016-2025 envisage le renforcement des interventions du FIDA par le biais de divers éléments: ciblage amélioré et approches adaptées; conduite d'analyses socio-culturelles et de vulnérabilité approfondies portant sur divers groupes cibles; et intégration d'indicateurs de leur bien-être pour rendre compte des impacts et des résultats. Le nouveau Cadre stratégique souligne que "l'accent sera mis sur la collaboration avec les communautés des peuples autochtones et la participation de celles-ci à la fourniture de services environnementaux sensibles à leur culture et à leurs savoirs ancestraux, dans une optique de renforcement des écosystèmes dans lesquels elles vivent."

E. Stratégies de pays et projets financés

12. L'intégration des principes de la Politique d'engagement aux côtés des peuples autochtones dans les opérations du FIDA a eu pour résultat une augmentation du financement pour améliorer la qualité des stratégies et des projets du FIDA ciblant les populations autochtones. Au cours de la décennie écoulée, le FIDA a financé plus de 120 projets dans des pays en développement, avec un investissement de 1,6 milliard d'USD sous forme de prêts à l'appui de populations autochtones, ainsi que 40 millions d'USD sous forme de dons. Approximativement 30% des projets financés par des prêts du FIDA appuient des communautés autochtones dans 34 pays, avec un investissement en cours de 700 millions d'USD.
13. Les consultations avec les organisations des peuples autochtones et la participation directe d'experts autochtones ont permis aux populations autochtones de devenir co-auteurs et partenaires actifs dans les stratégies et les projets de développement. Depuis l'approbation, en 2014, des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique du FIDA, le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause est devenu un élément de plus en plus important dans la conception des projets.

F. Participation à l'élaboration des politiques

14. De concert avec des organisations partenaires et sous la conduite du Groupe de travail international pour les affaires autochtones (IWGIA) et du Secrétariat de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones (UNPFII), le FIDA a appuyé la concertation sur les politiques entre peuples autochtones, gouvernements et équipes de pays des Nations Unies. La concertation met l'accent sur l'élaboration de plans d'action nationaux en vue de la mise en œuvre du document final de la Conférence mondiale sur les peuples autochtones (WCIP) et de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP).
15. En 2016, des concertations sur les politiques se sont déroulées dans plusieurs pays - El Salvador, Myanmar, Népal, Paraguay, République démocratique du Congo et République-Unie de Tanzanie – dans un processus dirigé par les organisations des peuples autochtones. Cette participation à l'élaboration des politiques se poursuivra dans cinq pays au cours des années 2017 et 2018. Ces initiatives renforcent la stratégie réussie du FIDA en matière d'engagement aux côtés des peuples autochtones dans le pays et au niveau des communautés de base tout en demeurant connecté au mouvement mondial et aux processus internationaux (et en favorisant des alliances entre eux).

G. Partenariat

16. Sur la scène internationale, le FIDA participe activement à l'UNPFII et au Groupe d'appui interorganisations sur les questions autochtones, qui regroupe 40 organismes, fonds et programmes des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales. Grâce à un don de 1 million d'USD, le FIDA a aidé les représentants des peuples autochtones à participer à la WCIP. Dans le cadre des

suites données à la conférence, le FIDA a appuyé l'élaboration du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

17. Le Fonds a également établi de solides partenariats avec des organisations des peuples autochtones, des ONG, des universités, des organisations de la société civile et internationales, comme l'IWGIA et le Programme pour les populations forestières.
18. Depuis 2011, le FIDA agit en partenariat avec Slow Food et le mouvement international Terra Madre pour promouvoir des systèmes alimentaires locaux durables, la sécurité alimentaire autochtone et l'agrobiodiversité. Grâce à des petits dons, le FIDA a appuyé les deux premières éditions de Indigenous Terra Madre, qui se sont tenues à Jokkmokk (2011) et Meghalaya (2015), avec la participation de 600 délégués des peuples autochtones de sept régions du monde. En 2015, le FIDA a aussi appuyé à la manifestation des jeunes de Terra Madre, "Nous nourrissons la planète", organisée par Slow Food et coïncidant avec l'Exposition universelle. Cette manifestation exceptionnelle a réuni 2 500 jeunes venus du monde entier. En 2016, la manifestation Slow Food Terra Madre a réuni 7 000 délégués de 143 pays; un espace consacré au réseau Indigenous Terra Madre, coparrainé par le FIDA et dédié aux peuples autochtones, en a été l'un des points d'attraction⁶.

H. Gestion des savoirs

19. Le FIDA a mis au point des outils et des produits du savoir afin de diffuser les expériences et les bonnes pratiques issues de ses programmes et projets, et d'améliorer l'efficacité et l'efficience de ses opérations. On peut citer, parmi les plus récents: Note pratique pour l'obtention d'un consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause dans les projets d'investissement du FIDA; L'avantage des savoirs traditionnels; Glossaire sur les peuples autochtones; Rapport de synthèse d'évaluations sur l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones (Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA); Rapports sur le processus du Forum des peuples autochtones au FIDA; Évaluations de projets financés par le biais de l'IPAF; et Dix années d'engagement du FIDA auprès des peuples autochtones⁷, qui contient des précisions sur les interventions du FIDA du point de vue des personnes qui ont collaboré avec le FIDA au cours de cette période.
20. En outre, 34 notes techniques, portant chacune sur un pays, ont été préparées afin de faciliter l'accès à l'information sur les populations autochtones. En 2008, le FIDA, l'Union interparlementaire, l'UNPFII, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et le Programme des Nations Unies pour le développement ont appuyé la publication d'un manuel sur les questions relatives aux peuples autochtones, que les parlementaires peuvent utiliser comme outil de plaidoyer.

III. Perspectives d'avenir

21. Le FIDA a appris, par ses expériences, que les stratégies de développement concernant les peuples autochtones doivent être orientées par une approche holistique prenant en compte tout à la fois leur croissance économique, leur autonomisation, la gestion durable des ressources naturelles, et la reconnaissance et la protection de leurs droits sociaux, économiques, culturels et fonciers. Le FIDA a également appris qu'il est essentiel de garantir la participation pleine et effective des populations autochtones à tous les niveaux.
22. Durant la décennie écoulée, le FIDA a réalisé des progrès considérables dans sa collaboration avec les peuples autochtones, mais il demeure bien conscient qu'il reste encore beaucoup à faire au cours des prochaines années. Bien que les droits des peuples autochtones soient de plus en plus reconnus, y compris par le secteur

⁶ Le FIDA et Slow Food: www.ifad.org/documents/10180/51452868-b558-4005-bded-f9ae89a9bcdb.

⁷ www.ifad.org/documents/10180/5a5bbf1c-96c2-4177-ab82-1c38e87a4568.

privé, les menaces semblent s'amplifier rapidement et les pressions sur les économies traditionnelles se sont intensifiées au cours des dernières décennies, avec pour conséquence une érosion croissante des territoires et des ressources.

23. Il est indispensable que tous les acteurs prennent conscience des liens entre la réduction de la pauvreté, les droits à la terre, aux territoires et aux ressources, la sécurité alimentaire et le développement durable, et que ces liens se trouvent reflétés dans les politiques et dans les actions. Le FIDA a pour objectif de trouver les moyens d'agir de manière cohérente pour améliorer son appui aux États membres et aux peuples autochtones en exploitant leurs capacités pour faciliter la concertation, la coopération et l'action.
24. Le rapport de synthèse d'évaluations sur l'engagement du FIDA aux côtés des peuples autochtones, préparé en 2015 par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, met en lumière la riche expérience du FIDA en matière de collaboration avec les peuples autochtones. Les recommandations du rapport préconisent, entre autres, une plus grande attention à la conception des projets, et soulignent la nécessité de fournir un appui adéquat à l'exécution, en veillant à la participation des populations autochtones, avec le soutien d'équipes ayant l'expérience du travail aux côtés de ces populations.
25. Lors de la réunion mondiale 2017 du forum, les peuples autochtones ont recensé un certain nombre de domaines prioritaires pour l'amélioration, à court et à moyen termes, de l'efficacité du FIDA en matière de développement. Il s'agit notamment: i) d'autonomiser les jeunes autochtones pour promouvoir les systèmes agricoles et l'amélioration de la nutrition; ii) de développer des marchés de niche et d'appuyer les activités économiques des jeunes autochtones fondées sur leurs savoirs, leurs cultures et leurs traditions (par exemple, activités durables à assise communautaire dans les domaines du tourisme, de l'artisanat et de la production biologique); et iii) de faciliter l'accès direct aux marchés pour les produits autochtones par le biais de la certification et de l'étiquetage participatifs. Faire fond sur les savoirs inexploités des peuples autochtones afin de trouver des solutions applicables dans la lutte contre le changement climatique est un autre domaine important. Les peuples autochtones ont demandé au FIDA de le soulever au niveau des pays et, en même temps, de les appuyer pour mobiliser des ressources par le biais du Fonds vert pour le climat.
26. Du fait de son expérience et de son approche fortement participative, le FIDA possède un avantage comparatif en matière d'amélioration des moyens d'existence de l'un des groupes les plus vulnérables parmi les populations rurales. Le FIDA poursuivra ses efforts pour changer la narration du paradigme de développement, et ne plus considérer les peuples autochtones comme des bénéficiaires passifs des initiatives de développement mais plutôt comme des agents actifs du changement, capables de contribuer à une croissance durable grâce à leur sagesse, leurs pratiques, leurs savoirs ancestraux et leur gestion des ressources naturelles. Dans ce processus, le FIDA contribuera à concrétiser l'engagement qui est au cœur du Programme 2030, qui est de faire en sorte que "personne ne soit laissé pour compte".